



# Assemblée générale

Distr. générale  
3 février 2005  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-neuvième session

Point 123 de l'ordre du jour

### Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

## Budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus . . . . .	4
II. Ressources nécessaires . . . . .	9
III. Analyse des variations . . . . .	11
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre . . . . .	14
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires . . . . .	14
Annexe	
Organigramme . . . . .	16



## Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006, dont le montant s'élève à 37 691 900 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 42 fonctionnaires internationaux et de 167 agents recrutés sur le plan national.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006 et l'objectif de la Base est expliquée dans un tableau axé sur les résultats établi pour une composante Appui.

Les facteurs expliquant la variation des ressources humaines et financières, ont été, le cas échéant, mis en corrélation avec les produits prévus par la Base.

### Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04)	Montant alloué (2004/05)	Dépenses prévues (2005/06)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	–	–	–	–	–
Personnel civil	8 537,5	10 152,6	15 519,5	5 366,9	52,9
Dépenses opérationnelles	13 521,6	18 269,4	22 172,4	3 903,0	21,4
<b>Montant brut</b>	<b>22 059,1</b>	<b>28 422,0</b>	<b>37 691,9</b>	<b>9 269,9</b>	<b>32,6</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	1 377,1	1 560,6	2 353,7	793,1	50,8
<b>Montant net</b>	<b>20 682,0</b>	<b>26 861,4</b>	<b>35 338,2</b>	<b>8 476,8</b>	<b>31,6</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>22 059,1</b>	<b>28 422,0</b>	<b>37 691,9</b>	<b>9 269,9</b>	<b>32,6</b>

## Ressources humaines

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national<sup>a</sup></i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Personnel fourni par des gouvernements</i>	<i>Observateurs électoraux civils</i>	<b>Total</b>
<b>Appui</b>						
Postes autorisés pour 2004/05	37	99	–	–	–	<b>136</b>
Postes proposés pour 2005/06	42	167	–	–	–	<b>209</b>
<b>Variation nette</b>	<b>5</b>	<b>68</b>	–	–	–	<b>73</b>

<sup>a</sup> Effectif autorisé/proposé, le plus élevé.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre IV du présent rapport

## I. Mandat et résultats attendus

1. La Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) est opérationnelle depuis la fin de 1994, les locaux qu'elle occupe étant mis gratuitement à sa disposition par le Gouvernement italien. Le mémorandum d'accord concernant l'utilisation de ces locaux par l'Organisation a été signé par le Secrétaire général et le Gouvernement italien le 23 novembre 1994 et modifié le 7 décembre 2001.
2. La Base a pour mandat de garantir l'efficacité et l'efficience des opérations de maintien de la paix.
3. Dans le cadre de cet objectif général, la Base contribuera à une réalisation au cours de l'exercice budgétaire en exécutant les produits clefs présentés dans le tableau ci-après. Ces produits sont présentés par fonction d'appui : gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide et des stocks de réserve de l'ONU; centre de transmissions et exploitation du réseau informatique; services de formation; gestion et administration de la Base; plan de remise en état de la base de San Vito.
4. La présentation diffère de celle du budget pour 2004/05 en ce que l'analyse articulée autour de cinq programmes a été abandonnée au profit d'une présentation normalisée. La présentation par programme, lancée en 2003/04 et limitée au tableau axé sur les résultats en 2004/05, s'est avérée difficile à appliquer du point de vue financier aussi bien qu'organisationnel, du fait des financements croisés entre les cinq programmes et de l'absence d'une structure administrative conventionnelle équivalente à celle des missions et des sièges.
5. La variation des effectifs, notamment les redéploiements et les reclassements, est analysée au niveau de la composante Appui.
6. Le budget présente également les dépenses prévues pour l'expansion de la Base à l'ancienne base militaire américaine de San Vito, à 10 kilomètres du site actuel. Les activités relatives aux transmissions et à l'exploitation du réseau informatique de la Base sont devenues trop importantes pour les installations actuelles et la surface des terre-pleins d'entreposage est insuffisante, notamment pour le stationnement des véhicules. L'expansion à San Vito vise, d'une part, à établir, à l'intention du Département des opérations de maintien de la paix et d'autres utilisateurs, un centre de transmissions à la pointe de la technologie et un centre permettant d'assurer la continuité de l'activité et la reprise des opérations après un sinistre pour le Département des opérations de maintien de la paix et d'autres usagers et, d'autre part, à regrouper en un lieu plus approprié sur le plan opérationnel les zones de stockage des véhicules qui font partie des stocks stratégiques pour déploiement rapide. L'expansion proposée devrait se dérouler en trois phases, et coûter environ 8 854 680 dollars. Le présent budget prévoit 5 123 680 dollars au titre de la première phase.

**Composante : appui**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.1 Efficience et efficacité accrues des opérations de maintien de la paix	1.1.1 Déploiement de matériel d'une valeur de 130 millions de dollars provenant des stocks stratégiques pour déploiement rapide, pour une nouvelle mission complexe, dans un délai de 90 jours  1.1.2 Meilleur accès des opérations de maintien de la paix à un réseau informatique mondial (réseau disponible 99,7 % du temps en 2005/06 contre 99,6 % en 2004/05)
<p><i>Produits</i></p> <p><i>Gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide et des stocks de réserve de l'ONU</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception, inspection, livraison ou rotation de matériel pour déploiement rapide d'une valeur d'environ 260 millions de dollars (une mission complexe)</li> <li>• Entreposage et entretien de matériel pour déploiement rapide, dont en moyenne (d'après l'analyse d'un tiers des stocks) 396 véhicules, 126 groupes électrogènes, 294 bâtiments préfabriqués et matériel connexe, et pièces détachées et articles non réutilisables nécessaires pour l'entretien exigé par la garantie</li> <li>• Remise en état de 100 véhicules, 18 groupes électrogènes et 24 climatiseurs destinés aux stocks de réserve de l'ONU</li> <li>• Installation d'un système de télécommunication rapidement déployable (pour une mission complexe) et de 9 systèmes de télécommunication mobile déployables</li> <li>• Organisation d'une vente de biens au cours de l'exercice, concernant essentiellement des stocks de réserve</li> <li>• Fourniture de l'appui au sol nécessaire pour 84 mouvements d'aéronef à la Base</li> </ul> <p><i>Exploitation du centre de transmission et du réseau informatique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenance des réseaux de transmission et des réseaux informatiques des missions de maintien de la paix et du Siège (90 liaisons téléphoniques, vidéo et informatique par satellite)</li> <li>• Gestion de 22 000 demandes d'assistance en matière de transmissions et d'informatique émanant des missions</li> <li>• Sauvegarde hebdomadaire de 100 % des bases de données essentielles du Siège et des missions</li> </ul> <p><i>Services de formation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de 100 stages, séminaires et séances d'information préalables au déploiement</li> <li>• Mise au point de modules de formation et organisation de huit stages spécialisés (quatre sur les compétences de base, deux sur l'animation d'équipes, un sur la planification et la gestion des opérations de maintien de la paix et un sur les fonctions des hauts responsables) pour un nombre total de 240 participants</li> </ul>	

*Gestion et administration de la Base*

- Administration d'un effectif de 42 agents recrutés sur le plan international et 167 agents recrutés sur le plan national
- Fourniture de service et d'entretien et de gestion pour 49 bâtiments (41 657 m<sup>2</sup>), 25 abris à parois souples (12 407 m<sup>2</sup>) et 237 280 m<sup>2</sup> de terre-pleins, dont 86 280 m<sup>2</sup> de zones de stockage et 91 100 m<sup>2</sup> de routes et aires de stationnement
- Entretien de 118 véhicules de la Base (chariots élévateurs à fourche légers, moyens et lourds; camions, remorques; berlines et fourgonnettes de livraison)

*Plan de remise en état de la base de San Vito*

- Achèvement de la phase 1 (dépenses non renouvelables d'un montant de 5 123 680 dollars) du plan de remise en état (le montant total des dépenses non renouvelables est de 8 854 680 dollars) : construction d'une aire de stationnement et d'infrastructures connexes de 30 000 m<sup>2</sup> à San Vito en remplacement de la zone d'entreposage de véhicules des stocks stratégiques pour déploiement rapide de San Pancrazio, achèvement de la remise en état de trois bâtiments devant accueillir le futur centre de transmissions et de services informatiques à San Vito et acquisition de matériel informatique

*Facteurs externes* : Les biens et services devront être fournis dans les délais prévus par les contrats

Tableau 1  
**Ressources humaines : appui**

<i>Catégorie de personnel</i>									<i>Total</i>		
	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>								<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	<b>Total partiel</b>			
<b>Bureau du Chef de l'administration</b>											
Effectif autorisé 2004/05	-	1	1	1	-	-	-	<b>3</b>	2	-	<b>5</b>
Effectif proposé 2005/06	-	1	1	1	-	-	-	<b>3</b>	3	-	<b>6</b>
<b>Variation nette</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>	-	<b>1</b>
<b>Bureau des services d'appui administratif</b>											
Effectif autorisé 2004/05	-	-	3	-	3	-	-	<b>6</b>	24	-	<b>30</b>
Effectif proposé 2005/06	-	-	5	3	4	-	-	<b>12</b>	32	-	<b>44</b>
<b>Variation nette</b>	-	-	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	-	-	<b>6</b>	<b>8</b>	-	<b>14</b>
<b>Bureau des services d'appui technique</b>											
Effectif autorisé 2004/05	-	-	5	5	18	-	-	<b>28</b>	73	-	<b>101</b>
Effectif proposé 2005/06	-	-	5	5	17	-	-	<b>27</b>	132	-	<b>159</b>
<b>Variation nette</b>	-	-	-	-	<b>(1)</b>	-	-	<b>(1)</b>	<b>59</b>	-	<b>58</b>

Catégorie de personnel	Personnel recruté sur le plan international							Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				Total partiel
<b>Total</b>											
Effectif autorisé 2004/05	–	1	9	6	21	–	–	37	99	–	136
Effectif proposé 2005/06	–	1	11	9	21	–	–	42	167	–	209
<b>Variation nette</b>	–	–	2	3	–	–	–	5	68	–	73

7. Les propositions suivantes sont faites en ce qui concerne l'effectif de la Base :

a) Création de cinq postes de fonctionnaire international et d'un poste d'agent recruté sur le plan national pour une cellule de formation permanente qui, à la Base, mettra au point et présentera les modules de formation et assurera la coordination avec les spécialistes externes (notamment des hauts responsables du Département des opérations de maintien de la paix) pour les quatre stages qui seront organisés pour 240 participants, sur une période de 12 mois, dans le cadre d'un programme visant à créer un cadre de spécialistes civils du maintien de la paix. Les stages couvriront notamment les domaines suivants : valeurs fondamentales et compétences de base (quatre sessions par an), animation d'équipe (deux sessions par an), planification et gestion des opérations de maintien de la paix (une session par an) et entrée en fonctions à un poste de haut responsable (une session par an). Les postes de fonctionnaire international comprendraient deux postes P-4 et trois postes P-3. Les titulaires auraient les attributions suivantes :

- Le titulaire d'un P-4 sera chargé de coordonner la conception et la présentation des cours sur l'animation d'équipe, la planification et la gestion des opérations de maintien de la paix, et l'entrée en fonctions à un poste de haut responsable. Il concevra également des modules sur le leadership, la gestion et la communication qu'il présentera à chaque session. Il assurera la liaison avec les missions afin de s'assurer que la formation dispensée répond à leurs besoins;
- Le titulaire de l'autre P-4 sera chargé de coordonner la conception et la présentation de cours sur les valeurs fondamentales, les compétences de base et le lancement des missions. Il concevra également des modules sur les compétences en matière de planification et des modules d'exercice et de simulation qu'il présentera à chaque session. Il aidera le Département des opérations de maintien de la paix à mettre au point et à mener à bien les exercices;
- Le titulaire d'un poste P-3 sera chargé de mettre au point (tout en coordonnant les activités des facilitateurs externes) des modules sur l'appui technique, l'appui aux missions et les polices militaire et civile, de les présenter à chaque session et d'assurer la coordination avec les facilitateurs externes;
- Le titulaire du deuxième P-3 sera chargé de mettre au point et d'appliquer des mécanismes de sélection des participants et d'évaluation des activités de

formation. Il mettra aussi au point des modules sur le système des Nations Unies et sur le renforcement des capacités qu'il présentera à chaque session;

- Un agent recruté sur le plan national sera chargé d'aider les cinq formateurs à concevoir les cours et à gérer un bureau de formation, ainsi que d'assurer les tâches administratives courantes pour faciliter la tâche des formateurs et des participants;

b) Création, au Bureau des services d'appui administratif, d'un poste d'agent recruté sur le plan national pour un assistant (sécurité), qui aidera le responsable de la sécurité à gérer les activités de liaison à San Vito, en collaboration avec le Ministère de la défense de l'Italie, et à élaborer et appliquer des mesures visant à assurer la protection du matériel et des installations de l'ONU sur place. Le titulaire participera également à l'organisation et à la mise en œuvre d'un programme sur la sécurité pour l'ensemble du personnel de la Base, conformément aux règles et règlements relatifs à la sécurité;

c) Création, au Bureau des services d'appui technique, de deux postes d'agent recruté sur le plan national dont les titulaires assureront le nettoyage des données et la codification de l'ensemble des biens appartenant à l'ONU. Les titulaires devront normaliser les codes des différentes sections de gestion du matériel et contrôler et vérifier périodiquement les opérations de codification des missions, afin de donner aux responsables un meilleur aperçu des biens de l'ONU. Ils faciliteront l'enregistrement de la réception et de l'inspection du matériel en réduisant, à terme, la nécessité d'allouer des codes temporaires et en raccourcissant le temps de saisie des données.

8. Par ailleurs, il est proposé de régulariser la situation de 64 vacataires pour lesquels des ressources avaient été inscrites à la rubrique Dépenses opérationnelles en 2004/05, en créant 64 postes d'agent recruté sur le plan national (contrats à durée déterminée relevant de la série 100 du Règlement du personnel). Ces vacataires assument actuellement des fonctions essentielles et la Base a besoin de leurs services de manière permanente, indépendamment des besoins ponctuels liés aux stocks stratégiques pour déploiement rapide. Les conversions proposées se répartissent comme suit :

- Bureau du Chef de l'administration : un poste d'assistant de liaison;
- Bureau des services d'appui administratif : six postes répartis entre les achats (un poste), les finances (trois postes), et le personnel (deux postes);
- Bureau des services d'appui technique : 57 postes répartis entre le génie (15 postes), l'approvisionnement et l'entrepôt (10 postes), les transports (10 postes), les transmissions et l'informatique (20 postes) et les opérations aériennes (2 postes).

9. Le budget prévoit également les transferts ci-après, qui permettraient de régulariser des changements effectués sur le plan interne, et constatés par le Bureau de la gestion des ressources humaines :

- Au Bureau des services d'appui administratif transfert d'un poste d'agent du Service mobile du bureau de la sécurité au bureau du personnel, afin d'améliorer la gestion du personnel, surtout le recrutement et l'administration du personnel recruté sur le plan national, conformément aux recommandations

formulées par le Bureau de la gestion des ressources humaines à la suite de l'évaluation des services du personnel de la Base;

- Transfert d'un poste d'agent du Service mobile qui était budgétisé pour le Bureau des services d'appui technique (bureau des transports) au Bureau des services d'appui administratif (bureau des achats), en vue d'améliorer la gestion et la supervision des contrats et les activités d'achat en général;
- Transfert d'un poste de fonctionnaire recruté sur le plan international (P-3) du bureau des opérations aériennes au bureau du génie du Bureau des services d'appui technique, afin de renforcer la gestion de tous les projets de génie, la supervision des phases d'élaboration et d'exécution, l'emploi de consultants pour les évaluations techniques et l'établissement des cahiers des charges, et l'évaluation des propositions techniques.

## II. Ressources nécessaires

### A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04) (1)	Montant alloué <sup>a</sup> (2004/05) (2)	Dépenses prévues (2005/06) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
<b>Militaires et personnel de police</b>					
Observateurs militaires	–	–	–	–	–
Contingents	–	–	–	–	–
Police civile	–	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	–	–	–	–	–
<b>Personnel civil</b>					
Personnel recruté sur le plan international <sup>b</sup>	3 537,5	4 700,0	5 406,0	706,0	15,0
Personnel recruté sur le plan national <sup>c</sup>	5 000,0	5 452,6	10 113,5	4 660,9	85,5
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>8 537,5</b>	<b>10 152,6</b>	<b>15 519,5</b>	<b>5 366,9</b>	<b>52,9</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	60,2	59,0	59,0	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	35,2	242,0	446,0	204,0	12,0
Voyages	197,1	302,6	220,0	(82,6)	(27,3)
Installations et infrastructures	3 798,3	6 366,9	9 280,5	2 913,6	45,8
Transports terrestres	1 481,4	1 963,2	1 514,1	(449,1)	(22,9)
Transports aériens	–	–	–	–	–
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–	–
Transmissions	4 758,8	4 690,2	4 597,9	(92,3)	(2,0)
Informatique	2 241,3	3 591,5	4 224,7	633,2	17,6

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04) (1)	Montant alloué <sup>a</sup> (2004/05) (2)	Dépenses prévues (2005/06) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Services médicaux	–	200,0	280,0	80,0	40,0
Matériel spécial	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	949,3	854,0	1 550,2	696,2	81,5
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>13 521,6</b>	<b>18 269,4</b>	<b>22 172,4</b>	<b>3 903,0</b>	<b>21,4</b>
<b>Total brut</b>	<b>22 059,1</b>	<b>28 422,0</b>	<b>37 691,9</b>	<b>9 269,9</b>	<b>32,6</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	1 377,1	1 560,6	2 353,7	793,1	50,8
<b>Total net</b>	<b>20 682,0</b>	<b>26 861,4</b>	<b>35 338,2</b>	<b>8 476,8</b>	<b>31,6</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>22 059,1</b>	<b>28 422,0</b>	<b>37 691,9</b>	<b>9 269,9</b>	<b>32,6</b>

<sup>a</sup> Après répartition ajustée des ressources approuvées entre les catégories de dépenses opérationnelles.

<sup>b</sup> Les prévisions pour 2005/06 ont été établies sur la base d'un taux de vacance de postes de 12 % contre 10 % en 2004/05.

<sup>c</sup> Les prévisions pour 2005/06 ont été établies sur la base d'un taux de vacance de postes de 2 % contre 5 % en 2004/05.

## B. Formation

10. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre de la formation pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006 se décompose comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant
Consultants	
Consultants formateurs	175,0
Voyages	
Voyages au titre de la formation	73,1
Fournitures, services et matériel divers	
Droits d'inscription, fournitures et services	101,6
<b>Total</b>	<b>349,7</b>

11. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre de la formation couvre les stages et ateliers dans les domaines suivants : entretien des véhicules et gestion des pièces détachées; marchandises dangereuses et agrément nécessaire pour manipuler ce type de marchandises; transmissions et informatique (pour que le personnel soit au fait des progrès et innovations technologiques); animation d'équipe et techniques de règlement des conflits; droit contractuel et négociations commerciales et juridiques.

### C. Contributions non budgétisées

12. La valeur estimative des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006 est la suivante :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur estimative</i>
Mémorandum d'accord <sup>a</sup>	2 070,7
<b>Total</b>	<b>2 070,7</b>

<sup>a</sup> Valeur des bâtiments à usage de bureaux, des ateliers et des entrepôts mis à la disposition de la Base par le Gouvernement italien.

### III. Analyse des variations<sup>1</sup>

#### *Explication*

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

<sup>1</sup> Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	706,0	15,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

13. L'augmentation des ressources nécessaires est liée à la création de cinq postes, dont deux P-4 et trois P-3, pour la cellule de formation.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	4 660,6	85,5 %

• **Gestion : conversion de 64 contrats de vacataire**

14. L'augmentation des ressources nécessaires est principalement liée à la conversion de 64 contrats de vacataire en autant de contrats d'agent recruté sur le plan national; il est également prévu quatre nouveaux postes (1 pour la sécurité, 2 pour les services de codification et 1 pour la cellule de formation).

	<i>Variation</i>	
<b>Consultants</b>	204,0	12,0 %

• **Gestion : changement de code comptable**

15. L'augmentation des ressources nécessaires est principalement liée aux dépenses prévues pour les consultants formateurs, dépenses qui étaient précédemment budgétisées à la rubrique « Fournitures, services et matériel divers ». dans le cadre de la phase 1 du plan de remise en état de la base de San Vito, il est prévu un montant de 160 000 dollars au titre de services de conseil pour l'évaluation du site et des bâtiments de la base de San Vito, l'élaboration de plans et schémas détaillés et la certification par un consultant agréé par les autorités locales, conformément à la loi locale.

	<i>Variation</i>	
<b>Voyages</b>	(82,6)	(27,3 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

16. La baisse est principalement imputable à une diminution du nombre de voyages au titre de la formation. En effet, il est prévu d'organiser davantage de programmes de formation à Brindisi, ce qui permettrait au personnel de la Base de se rendre moins souvent à l'étranger.

	<i>Variation</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	2 913,6	45,8 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

17. L'augmentation des ressources nécessaires résulte principalement du lancement de la phase 1 du plan de remise en état de la base de San Vito. Il est prévu

4 376 00 dollars pour la construction de zones d'entreposage et d'aires de stationnement pour les véhicules des stocks stratégiques pour déploiement rapide, aux fins du transfert à San Vito des véhicules qui se trouvent actuellement à San Pancranzio, la remise en état de 2 500 m<sup>2</sup> de bureaux et de postes de travail informatique, la construction de bases pour les antennes, de gaines préfabriquées pour les câbles des antennes et d'autres travaux prévus pour le nouveau centre de transmissions et d'informatique de San Vito.

	<i>Variation</i>	
<b>Transports terrestres</b>	(449,1)	(22,9 %)

• **Gestion : conversion de 10 contrats de vacataire**

18. La baisse est principalement imputable à la conversion de 10 contrats de vacataire en postes d'agent recruté sur le plan national.

	<i>Variation</i>	
<b>Informatique</b>	633,2	17,6 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

19. L'augmentation des ressources nécessaires est principalement imputable à l'acquisition de matériel informatique d'une valeur de 368 000 dollars pour le projet d'expansion à San Vito. De plus, 320 00 dollars sont prévus pour recruter sur le plan international quatre techniciens qui assureront la sauvegarde hebdomadaire de toutes les bases de données essentielles du Siège et des missions de maintien de la paix, au centre de reprise après sinistre, qui sera situé à Brindisi pour l'exercice considéré mais sera ensuite transféré à San Vito lorsque le site sera prêt.

	<i>Variation</i>	
<b>Services médicaux</b>	80,0	40,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

20. L'augmentation des ressources nécessaires tient au fait qu'il sera fait appel aux services d'un médecin et d'une infirmière employée à temps partiel pour répondre aux besoins médicaux du personnel de la Base.

	<i>Variation</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	696,2	81,5 %

• **Paramètres budgétaires : modification des modalités contractuelles**

21. L'augmentation des ressources nécessaires est liée au fait qu'à compter d'avril 2006, les fonctions correspondant à 56 contrats de vacataire seront confiées à une société privée. La Base a, en effet, décidé de cesser d'embaucher des vacataires pour les activités non essentielles et les périodes de pointe. Un montant de 153 200 dollars afférent aux consultants formateurs a été déduit, ces dépenses étant désormais budgétisées à la catégorie Consultants.

#### IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

22. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi portent sur les points suivants :

a) Approbation du montant de 37 691 900 dollars pour le fonctionnement de la Base pendant la période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006;

b) Affectation au financement des ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006 du solde inutilisé de 149 000 dollars et du montant de 2 292 000 dollars correspondant aux autres recettes et ajustements, ainsi qu'il est proposé aux alinéas a) et b) du paragraphe 17 du rapport du Secrétaire général (A/59/681);

c) Répartition du montant de 35 250 900 dollars entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix afin d'assurer le financement de la Base pendant l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006.

#### V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

*Demande/recommandation*

*Mesures prises*

##### **Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

(A/58/759/Add.9)

Le Comité rappelle que, dans son précédent rapport sur la Base de soutien logistique, il s'est félicité des efforts déployés par l'administration de la Base pour déterminer et chiffrer le coût de chaque service fourni contre remboursement et a demandé que des informations concernant la technique utilisée par la Base ainsi que les données sur l'expérience acquise en matière de détermination et d'estimation des coûts remboursables soient mises à la disposition des administrations des missions de maintien de la paix; le Comité a également fait observer que le projet de budget ne donnait pas la mesure des dépenses remboursables et a demandé à cet égard qu'une méthode appropriée soit mise au point et utilisée pour l'établissement du prochain projet de budget (voir A/57/772/Add.9, par. 4 et 5). Le Comité constate que le rapport sur le projet de budget ne contient aucune information sur les mesures prises en réponse à

La Base de soutien logistique prend acte du fait que le Comité a salué les activités menées par l'administration de la Base dans le domaine de la facturation intermissions et de l'établissement des bordereaux interservices. Ces services sont fournis aux opérations de maintien de la paix contre remboursement. Les conditions et procédures de remboursement des services d'appui que les missions se fournissent les unes aux autres sont présentées dans le manuel financier des opérations sur le terrain. La Base applique ces procédures et s'efforce d'obtenir les remboursements dus sous 10 jours à compter de la date de facturation.

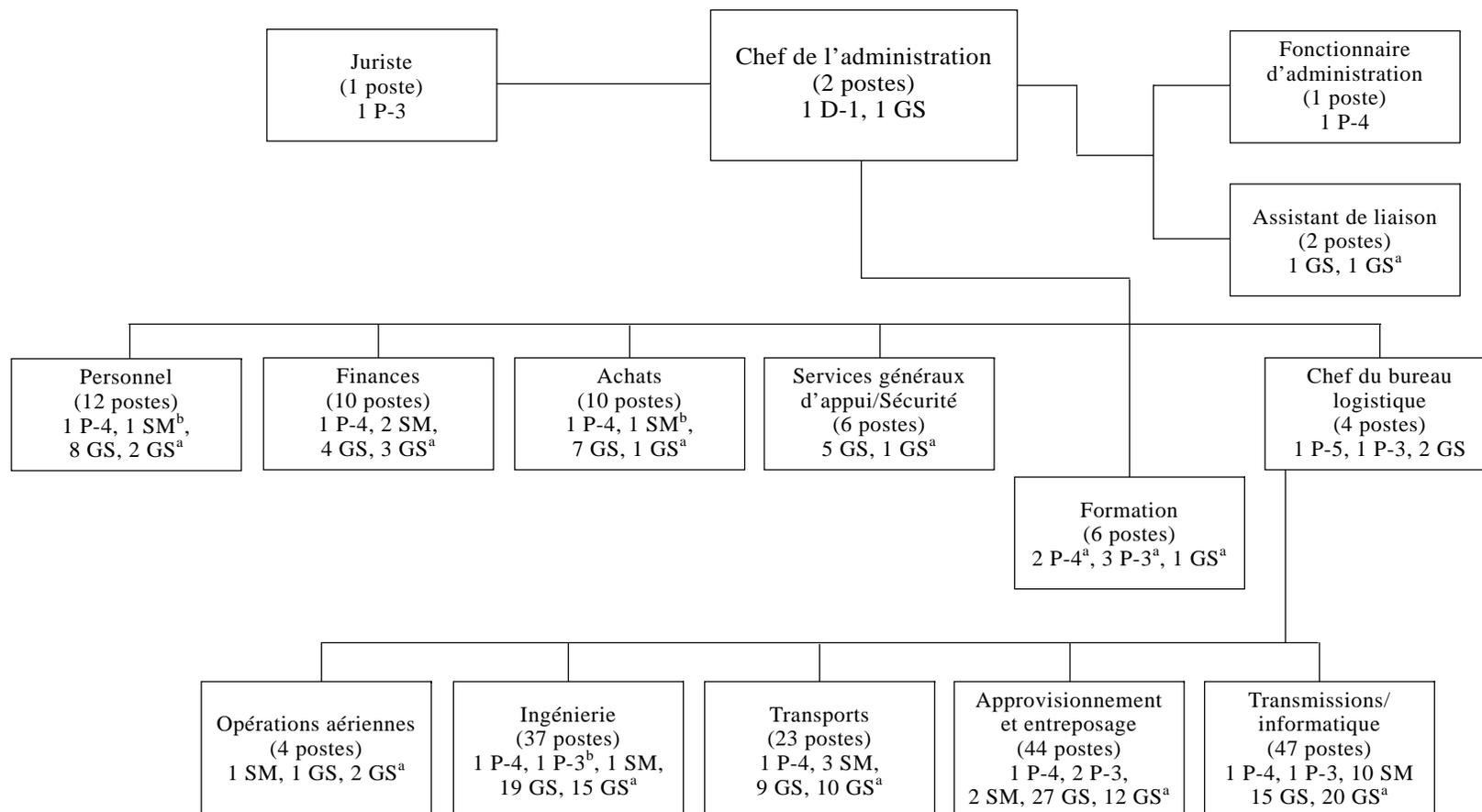
Il sera néanmoins impossible de déterminer, chiffrer ou comptabiliser par avance les coûts afférents à la facturation intermissions et à l'établissement des bordereaux interservices, car ces services sont fournis en fonction des

---

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
ses demandes et invite la Base de soutien logistique à combler cette lacune dans son prochain projet de budget (par. 5).	besoins, à la demande d'une mission de maintien de la paix, d'un organisme des Nations Unies ou d'une autre entité.

---

## Organigramme\*



*Abréviations* : SM = agent du Service mobile; GS = agent des services généraux.

<sup>a</sup> Nouveau(x) poste(s).

<sup>b</sup> Postes redéployés.

